



PREFECTURE INDRE- ET- LOIRE

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

SPECIAL N ° 15 - MARS 2013

SOMMAIRE

37_Direction Départemental des Territoires (DDT)

Arrêté N °2013077-0002 - Arrêté portant nomination des membres des sections
"Structures et économie des exploitations" élargie aux coopératives,
"Agriculteurs en difficulté", "Mesures
agro- environnementales" de la commission départementale d'orientation de
l'agriculture (CDOA)

..... 1

Arrêté N °2013077-0003 - Arrêté portant nomination des membres de la
Commission
Départementale d'Orientation de l'Agriculture (CDOA)

..... 6

ARRETE portant nomination des membres des sections « Structures et économie des exploitations » élargie aux coopératives, « Agriculteurs en difficulté », « Mesures agro-environnementales » de la commission départementale d'orientation de l'agriculture (CDOA)

Le préfet d'Indre-et-Loire, Chevalier de la Légion d'Honneur, Officier de l'Ordre national du Mérite,

Vu le code rural et de la pêche maritime et notamment ses articles R313-1 à R313-8,

Vu le décret n° 2006-665 du 7 juin 2006 modifié, relatif à la réduction du nombre et à la simplification de la composition de diverses commissions administratives, et notamment le I de son article 9,

Vu le décret n° 2006-672 du 8 juin 2006 relatif à la création, à la composition et au fonctionnement de commissions administratives à caractère consultatif,

Vu l'arrêté du préfet d'Indre-et-Loire du 19 juillet 2006, modifié par arrêté du 8 janvier 2010, fixant la composition, l'organisation et le fonctionnement des sections : « Structures et Economie des Exploitations », élargie aux Coopératives, « Agriculteurs en Difficulté », « Mesures Agro-environnementales » de la commission départementale d'orientation de l'agriculture (C.D.O.A.),

Vu l'arrêté préfectoral du 28 février 2013 fixant la liste des organisations syndicales agricoles habilitées à siéger au sein de certains organismes ou commissions

Vu l'arrêté du préfet d'Indre-et-Loire du 27 juin 2012 portant nomination des membres des sections « Structures et Economie des Exploitations », élargie aux Coopératives, « Agriculteurs en Difficulté », « Mesures Agro-environnementales » de la commission départementale d'orientation de l'agriculture (C.D.O.A.),

Sur proposition du directeur départemental des territoires,

ARRETE

Article 1er – Désignation des membres de toutes les sections

Toutes les sections, placées sous la présidence du préfet ou de son représentant, sont composées comme suit :

- a) le président du conseil général ou son représentant ;
- b) le directeur départemental des territoires ou son représentant ;
- c) l'administrateur général des finances publiques ou son représentant ;
- d) le président de la chambre d'agriculture ou son représentant ;
- e) Huit représentants des organisations syndicales d'exploitants agricoles à vocation générale :

- au titre de l'U.D.S.E.A. et des Jeunes Agriculteurs d'Indre-et-Loire

Titulaires	1 ^{er} suppléants	2 ^{ème} suppléants
M. Dominique MALAGU Le moulin Foulon 37800 PUSSIGNY	M. Philippe PALFART Le Pin 37460 LOCHE SUR INDROIS	Mme Anne-Marie PORTEBOEUF La Joulinière 37330 COURCELLES DE TOURAINE
M. Jacky GIRARD Les Basses Bordes 37600 BETZ LE CHATEAU	M. Eric GAUDRON Valentinay 37370 NEUVY LE ROI	M. Jean-Louis GENTILS La Bocagère 37510 BERTHENAY
M. Alexis GIRAUDET Le Bas Monteil 37120 RAZINES	M. Jean-Claude ROBIN 77, rue de la Ménardièrre 37540 ST CYR/LOIRE	M. Dominique GEORGES La Berterrie 37530 MONTREUIL EN TOURAINE
M. Simon GARREAU 11, Rue Bel Air 37320 SAINT BRANCHS	M. Mickaël BOUGRIER L'Echallerie 37250 SORIGNY	M. Vincent LEQUIPPE Moulin de l'Ardillièrre 37330 COUESMES

- au titre de la Coordination Rurale 37 et des Jeunes Agriculteurs CR. 37

Titulaires M. Christophe GIRAULT Vallières 37600 SENNEVIERES	1 ^{ers} suppléants M. Christian BOURBON Rue des Lézards 37600 LOCHES	2 ^{èmes} suppléants Mme Anne LE LAY Boissay 37330 COURCELLES DE TOURAINE
Mme Clotilde BOISSEAU La Croix d'Ouault 37310 TAUXIGNY	M. Daniel BORDIER Villefrault 37530 NAZELLES NEGRON	M. Jean-Noël BOUCHET Champ Fleuri 37330 SAINT LAURENT DE LIN
M. Bruno BENEVAUT Le Moulin 37110 MONTHODON	Mme Céline ROBIN 13, rue du Petit Verger 37230 LUYNES	M. Fabien MOUSSU La Foucaudière 37380 NOUZILLY

- au titre de la Confédération Paysanne de Touraine

Titulaire M. Joël DEVIJVER Grand Mont 37120 CHAVEIGNES	1 ^{er} suppléant M. Dominique GIBON Le Grand Bray 37240 LE LOUROUX	2 ^{ème} suppléant M. Didier GANDRILLE Le Haut Aunai 37330 CHATEAU LA VALLIERE
-----------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------

f) un représentant des fermiers métayers

Titulaire M. Gilles GENTY La Poivrière 37380 CROTELLES	1 ^{ère} suppléant M. Thierry FREMONT La Cocanderie 37600 BRIDORE	2 ^{ème} suppléant M. Raymond LEMPESEUR La Bigottière 37600 ST SENOCH
-----------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------

g) un représentant des propriétaires agricoles

Titulaire M. Jean-Marc MAINGAULT La Pinardière 37240 LE LOUROUX	1 ^{er} suppléant M. Michel de la TULLAYE 42 rue Bernard Palissy 37000 TOURS	2 ^{ème} suppléante Mme Colette JOURDANNE 24 rue René Descartes 37240 CIRAN
--------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------

Article 2 – Désignation des membres de la 1^{ère} section spécialisée « Structures et économie des exploitations » élargie aux coopératives

Outre les membres figurant à l'article 1 du présent arrêté, la section spécialisée « structures et économie des exploitations », présidée par le préfet ou son représentant, est composée comme suit :

a) trois représentants de la Chambre d'agriculture :

Titulaires M. Alain REZEAU Les Maisons Rouges 37800 SEPMEs	1 ^{ers} suppléants M. Franck MALLET Les Effes 37290 PREUILLY SUR CLAISE	2 ^{èmes} suppléants Mme Catherine RETAILLEAU La Touche 37290 PREUILLY SUR CLAISE
Mme Fabienne BONIN La Rivaudière 37800 NOUATRE	M. Stéphane MALOT 1 Les Piaux 37310 ST QUENTIN SUR INDROIS	M. Joël BAISSON 12 le Plessis 37460 CHEMILLE SUR INDROIS
Mme Claudette HUET Bré 37330 CHANNAY SUR LATHAN	M. Alain RAGUIN Meslay 37800 DRACHE	Mme Maryse MOURU Les Litardières 37310 TAUXIGNY

b) une personne qualifiée

- *Titulaire* : M. Edouard GUIBERT, président du Comité d'Orientation sur l'Installation et la Transmission – Oizay – 37600 BRIDORE

- *Suppléant* : M. François DESNOUES – 4 Roche Piche – 37500 LIGRE

Lorsque la section spécialisée est élargie aux coopératives, est appelé à siéger pour la partie de l'ordre du jour relative aux coopératives :

c) un représentant des coopératives :

Titulaire	1 ^{er} suppléant	2 ^{ème} suppléant
M. Jean-Louis CHEVALLIER 44 route de Montlouis 37270 SAINT MARTIN LE BEAU	M. André METIVIER Le Breuil 37250 SORIGNY	M. Jean-Paul HINDIE La Ménardière 37370 SAINT PATERNE RACAN

Lorsque la section spécialisée est appelée à siéger pour la partie de l'ordre du jour relatif aux dossiers sylvicoles ou sylvo-environnementaux, la commission est complétée par un représentant des propriétaires forestiers sylviculteurs.

Conformément à l'article R313-6 du code rural et de la pêche maritime, la section pourra, à titre consultatif, se faire assister lorsqu'il s'agira de dossiers relevant de leurs compétences par les experts suivants :

- le responsable du pôle exploitation de la Chambre d'Agriculture d'Indre-et-Loire ou son représentant,
- le responsable installation du pôle exploitation de la Chambre d'Agriculture d'Indre-et-Loire ou son représentant,
- le directeur de la SAFER ou son représentant,
- le directeur de la fédération départementale des CUMA ou son représentant,
- le directeur de la Chambre des notaires ou son représentant,
- le directeur de la Mutualité sociale agricole ou son représentant,
- le directeur du GAMEX ou son représentant,
- les directeurs des banques habilitées à attribuer des prêts bonifiés agricoles ou leurs représentants,
- le directeur de GROUPAMA ou son représentant.

Article 3 – Désignation des membres de la 2^{ème} section spécialisée « Agriculteurs en difficulté »

Outre les membres figurant à l'article 1 du présent arrêté, la section spécialisée « Agriculteurs en difficulté », présidée par le préfet ou son représentant, est composée comme suit :

a) trois représentants de la Chambre d'agriculture :

Titulaires	1 ^{ers} suppléants	2 ^{èmes} suppléants
M. Alain REZEAU Les Maisons Rouges 37800 SEPMES	M. Franck MALLET Les Effes 37290 PREUILLY SUR CLAISE	Mme Catherine RETAILLEAU La Touche 37290 PREUILLY SUR CLAISE
Mme Fabienne BONIN La Rivaudière 37800 NOUATRE	M. Stéphane MALOT 1 Les Piaux 37310 ST QUENTIN SUR INDROIS	M. Joël BAISSON 12 le Plessis 37460 CHEMILLE SUR INDROIS
Mme Claudette HUET Bré 37330 CHANNAY SUR LATHAN	M. Alain RAGUIN Meslay 37800 DRACHE	Mme Maryse MOURU Les Litardières 37310 TAUXIGNY

b) un représentant des coopératives ayant une activité de transformation

Titulaire	1 ^{er} suppléant	2 ^{ème} suppléant
M. Jean-Louis CHEVALLIER 44 route de Montlouis 37270 SAINT MARTIN LE BEAU	M. André METIVIER Le Breuil 37250 SORIGNY	M. Jean-Paul HINDIE La Ménardière 37370 SAINT PATERNE RACAN

c) un représentant du financement de l'agriculture

Titulaire (Crédit agricole) M. Eloi CANON Touchelion 37370 CHEMILLE SUR DEME	Suppléant (Crédit agricole) M. Jean-Pierre RAGUIN Les Héraults 37600 LOCHES
------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------

d) une personne qualifiée

- Titulaire : M. Edouard GUIBERT, président du Comité d'Orientation sur l'Installation et la Transmission – Oizay – 37600 BRIDORE
- Suppléant : M. François DESNOUES – 4 Roche Piche – 37500 LIGRE

Conformément à l'article R313-6 du code rural et de la pêche maritime, la section pourra, à titre consultatif, se faire assister lorsqu'il s'agira de dossiers relevant de leurs compétences par les experts suivants :

- le responsable du pôle exploitation de la Chambre d'Agriculture d'Indre-et-Loire ou son représentant,
- le responsable installation du pôle exploitation de la Chambre d'Agriculture d'Indre-et-Loire ou son représentant,
- le directeur de la Mutualité sociale agricole ou son représentant,
- le directeur du GAMEX ou son représentant,
- les directeurs des banques habilitées à attribuer des prêts bonifiés agricoles ou leurs représentants,
- le directeur de GROUPAMA ou son représentant,
- les directeurs des centres de comptabilité et de gestion agricoles agréés,

Article 4 - Désignation des membres de la 3^{ème} section spécialisée « Mesures agro-environnementales »

Outre les membres figurant à l'article 1 du présent arrêté, la section spécialisée « Mesures agro-environnementales », présidée par le préfet ou son représentant, est composée comme suit :

a) trois représentants de la Chambre d'agriculture :

Titulaires	1 ^{er} suppléants	2 ^{ème} suppléants
M. Alain REZEAU Les Maisons Rouges 37800 SEPMES	M. Franck MALLET Les Effes 37290 PREUILLY SUR CLAISE	Mme Catherine RETAILLEAU La Touche 37290 PREUILLY SUR CLAISE
Mme Fabienne BONIN La Rivaudière 37800 NOUATRE	M. Stéphane MALOT 1 Les Piaux 37310 ST QUENTIN SUR INDROIS	M. Joël BAISSON 12 le Plessis 37460 CHEMILLE SUR INDROIS
Mme Claudette HUET Bré 37330 CHANNAY SUR LATHAN	M. Alain RAGUIN Meslay 37800 DRACHE	Mme Maryse MOURU Les Litardières 37310 TAUXIGNY

b) deux personnes qualifiées

- *Titulaire* : M. Edouard GUIBERT, président du Comité d'Orientation sur l'Installation et la Transmission – Oizay – 37600 BRIDORE
- *Titulaire* : le directeur du Parc naturel régional Loire – Anjou – Touraine ou son représentant.
- *Suppléant* : M. François DESNOUES – 4 Roche Piche – 37500 LIGRE

c) trois représentants d'associations agréées pour la protection de l'environnement

- *Un représentant de la fédération départementale des chasseurs*

Titulaire M. Sébastien BODARD 3, Rue du Puits Le Petit Neuville 86200 NUEIL SOUS FAYE	1 ^{er} suppléant M. Jean-Michel POUPINEAU 10, Rue de la Renardière 37360 SEMBLANCAY	2 ^{ème} suppléant M. Guillaume FAVIER La Héronnière 37110 AUTRECHE
---------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------

- Un représentant de la Fédération d'Indre-et-Loire pour la pêche et la protection du milieu aquatique

Titulaire	1 ^{er} suppléant	2 ^{ème} suppléant
M. Jacky MARQUET	M. Grégoire RICOU	M. Guy BOYARD
12, Rue de la Gitonnière	21 rue Charles Martel	261 rue d'Entraigues
37270 AZAY SUR CHER	37000 TOURS	37000 TOURS

- Un représentant de la Société d'étude, de protection et d'aménagement de la nature en Touraine (SEPANT)

Titulaire	1 ^{er} suppléant	2 ^{ème} suppléant
M. Philippe SIMOND	M. Noël TREMBLAY	M. Jean-François HOGU
Représentant la SEPANT	8 Clos Vaugirard	3 rue Marcel Nay
Les Vigneaux	37400 AMBOISE	37400 AMBOISE
37220 RILLY SUR VIENNE		

Conformément aux dispositions du code rural et de la pêche maritime, la section pourra, à titre consultatif, se faire assister lorsqu'il s'agira de dossiers relevant de leurs compétences par les experts suivants :

- les directeurs des organismes conventionnés par la DDT (direction départementale des territoires),
- les directeurs des banques habilitées à attribuer des prêts bonifiés agricoles.

Article 5 - Les membres des sections sus visées de la commission sont nommés jusqu'au 8 juillet 2015.

Tout membre de la commission qui, au cours de son mandat, décède, démissionne ou perd la qualité au titre de laquelle il a été désigné est remplacé pour la durée du mandat restant à courir.

Article 6 - L'arrêté du préfet d'Indre-et-Loire du 27 juin 2012 portant nomination des membres des sections « structures et économie des exploitations » élargie aux coopératives, « agriculteurs en difficulté », « Mesures agro-environnementales » de la commission départementale d'orientation de l'agriculture est abrogé.

Article 7 - Le secrétaire général, le directeur départemental des territoires sont responsables, chacun en ce qui le concerne, de l'application du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture d'Indre-et-Loire.

Fait à Tours, le 18 mars 2013

Jean-François DELAGE

ARRETE portant nomination des membres de la Commission Départementale d'Orientation de l'Agriculture (CDOA)

Le préfet d'Indre-et-Loire, Chevalier de la Légion d'Honneur, Officier de l'Ordre national du Mérite,

Vu le code rural et de la pêche maritime et notamment ses articles R313-1 à R313-8,

Vu le décret n° 2006-665 du 7 juin 2006 modifié, relatif à la réduction du nombre et à la simplification de la composition de diverses commissions administratives, et notamment le I de son article 9,

Vu le décret n° 2006-672 du 8 juin 2006 relatif à la création, à la composition et au fonctionnement de commissions administratives à caractère consultatif,

Vu l'arrêté du préfet d'Indre-et-Loire du 3 juillet 2006, modifié par arrêté du 8 janvier 2010, et fixant la composition, l'organisation et le fonctionnement de la commission départementale d'orientation de l'agriculture (CDOA),

Vu l'arrêté préfectoral du 28 février 2013 fixant la liste des organisations syndicales agricoles habilitées à siéger au sein de certains organismes ou commissions

Vu l'arrêté du préfet d'Indre-et-Loire du 27 juin 2012 portant nomination des membres de la commission départementale d'orientation de l'agriculture (CDOA),

Sur proposition du directeur départemental des territoires,

ARRETE

Article 1^{er}

La commission départementale d'orientation de l'agriculture présidée par le préfet ou son représentant comprend :

- a) le président du conseil régional ou son représentant ;
- b) le président du conseil général ou son représentant ;
- c) le directeur départemental des territoires ou son représentant ;
- d) l'administrateur général des finances publiques ou son représentant ;
- e) le président de la caisse de Mutualité sociale agricole ou son représentant ;
- f) un président d'établissement public de coopération intercommunale ou son représentant :

M. Pierre LOUAULT, Président de la communauté de communes de Loches Développement –
12 avenue de la Liberté – BP 142 – 37601 LOCHES CEDEX ;

- g) trois représentants de la Chambre d'agriculture :

Titulaires	1 ^{ers} suppléants	2 ^{èmes} suppléants
M. Alain REZEAU Les Maisons Rouges 37800 SEPMES	M. Franck MALLET Les Effes 37290 PREUILLY SUR CLAISE	Mme Catherine RETAILLEAU La Touche 37290 PREUILLY SUR CLAISE
Mme Fabienne BONIN La Rivaudière 37800 NOUATRE	M. Stéphane MALOT 1 Les Piaux 37310 ST QUENTIN SUR INDROIS	M. Joël BAISSON 12 le Plessis 37460 CHEMILLE SUR INDROIS
Mme Claudette HUET Bré 37330 CHANNAY SUR LATHAN	M. Alain RAGUIN Meslay 37800 DRACHE	Mme Maryse MOURU Les Litardières 37310 TAUXIGNY

- h) deux représentants des activités de transformation des produits de l'agriculture :

✓ au titre des entreprises agro-alimentaires non coopératives

Titulaire	Suppléant
(La Cloche d'Or) M. Michel CARCAILLON 33 avenue de la Vallée du Lys 37260 PONT DE RUAN	M. Jacques HARDOUIN Domaine de la Bézardière 37210 NOIZAY

✓ *au titre des coopératives*

Titulaire	1 ^{er} suppléant	2 ^{ème} suppléant
M. Jean-Louis CHEVALLIER 44 route de Montlouis 37270 SAINT MARTIN LE BEAU	M. André METIVIER Le Breuil 37250 SORIGNY	M. Jean-Paul HINDIE La Ménardière 37370 SAINT PATERNE RACAN

i) huit représentants des organisations syndicales d'exploitants agricoles à vocation générale :

✓ *au titre de l'U.D.S.E.A. et des Jeunes Agriculteurs d'Indre-et-Loire*

Titulaires	1 ^{er} suppléants	2 ^{ème} suppléants
M. Dominique MALAGU Le moulin Foulon 37800 PUSSIGNY	M. Philippe PALFART Le Pin 37460 LOCHE SUR INDROIS	Mme Anne-Marie PORTEBOEUF La Joulinière 37330 COURCELLES DE TOURAINÉ
M. Jacky GIRARD Les Basses Bordes 37600 BETZ LE CHATEAU	M. Eric GAUDRON Valentinay 37370 NEUVY LE ROI	M. Jean-Louis GENTILS La Bocagère 37510 BERTHENAY
M. Alexis GIRAUDET Le Bas Monteil 37120 RAZINES	M. Jean-Claude ROBIN 77, rue de la Ménardière 37540 ST CYR/LOIRE	M. Dominique GEORGES La Berterie 37530 MONTREUIL EN TOURAINÉ
M. Simon GARREAU 11, Rue Bel Air 37320 SAINT BRANCHS	M. Mickaël BOUGRIER L'Echallerie 37250 SORIGNY	M. Vincent LEQUIPPE Moulin de l'Ardillière 37330 COUESMES

✓ *au titre de la Coordination Rurale 37 et des Jeunes Agriculteurs CR. 37*

Titulaires	1 ^{er} suppléants	2 ^{ème} suppléants
M. Christophe GIRAULT Vallières 37600 SENNEVIERES	M. Christian BOURBON Rue des Lézards 37600 LOCHES	Mme Anne LE LAY Boissay 37330 COURCELLES DE TOURAINÉ
Mme Clotilde BOISSEAU La Croix d'Ouault 37310 TAUXIGNY	M. Daniel BORDIER Villefrault 37530 NAZELLES NEGRON	M. Jean-Noël BOUCHET Champ Fleuri 37330 SAINT LAURENT DE LIN
M. Bruno BENEVAUT Le Moulin 37110 MONTHODON	Mme Céline ROBIN 13, rue du Petit Verger 37230 LUYNES	M. Fabien MOUSSU La Foucaudière 37380 NOUZILLY

✓ *au titre de la Confédération Paysanne de Touraine*

Titulaire	1 ^{er} suppléant	2 ^{ème} suppléant
M. Joël DEVIJVER Grand Mont 37120 CHAVEIGNES	M. Dominique GIBON Le Grand Bray 37240 LE LOUROUX	M. Didier GANDRILLE Le Haut Aunai 37330 CHATEAU LA VALLIERE

j) un représentant des salariés agricoles présenté par l'organisation syndicale des salariés des exploitations agricoles la plus représentative au niveau départemental :

M. TARTARIN Jacky – 6, rue du Côteau – 37150 LA CROIX EN TOURAINE
représentant M. le secrétaire général de la Fédération nationale agro-alimentaire et forestière (FNAF-CGT) ;

k) deux représentants de la distribution des produits agro-alimentaires

✓ *au titre de la grande distribution*

Titulaire	Suppléant
M. Julien CHATEAU	M. Etienne CHEVILLARD
Chambre de commerce et d'industrie	Chambre de commerce et d'industrie
4bis rue Jules FAVRE	4bis rue Jules FAVRE
BP 41028	BP 41028
37010 TOURS CEDEX 1	37010 TOURS CEDEX 1

✓ *au titre du commerce indépendant de l'alimentation*

Titulaire	1 ^{er} suppléant	2 ^{ème} suppléante
M. James DOISEAU	M. Patrick LECOMTE	Mme Bernadette VENGEON
13 place de la Libération	142 avenue de la Tranchée	Carroi Jacques de Beaune
37150 BLERE	37100 TOURS	37510 BALLAN MIRE

l) un représentant du financement de l'agriculture

Titulaire	Suppléant
(Crédit agricole)	(Crédit agricole)
M. Eloi CANON	M. Jean-Pierre RAGUIN
Touchelion	Les Héraults
37370 CHEMILLE SUR DEME	37600 LOCHES

m) un représentant des fermiers métayers

Titulaire	1 ^{ère} suppléant	2 ^{ème} suppléant
M. Gilles GENTY	M. Thierry FREMONT	M. LEMPESEUR Raymond
La Poivrière	La Cocanderie	La Bigottière
37380 CROTELLES	37600 BRIDORE	37600 ST SENOCH

n) un représentant des propriétaires agricoles

Titulaire	1 ^{er} suppléant	2 ^{ème} suppléante
M. Jean-Marc MAINGAULT	M. Michel de la TULLAYE	Mme Colette JOURDANNE
La Pinardière	42 rue Bernard Palissy	24 rue René Descartes
37240 LE LOUROUX	37000 TOURS	37240 CIRAN

o) un représentant de la propriété forestière

Titulaire	1 ^{er} suppléant	2 ^{ème} suppléant
M. Antoine REILLE	M. Xavier du FONTENIOUX	M. Michel D'ESCAIRAC
Baudry	Mazères	Les Repénellières
37390 CERELLES	75, route de la Vallée du Lys	37240 CIRAN
	37190 AZAY LE RIDEAU	

p) deux représentants d'associations agréées pour la protection de l'environnement

Titulaires	1 ^{ers} suppléants	2 ^{èmes} suppléants
M. Sébastien BODARD	M. Jean-Michel POUPINEAU	M. Guillaume FAVIER
3, Rue du Puits	10, Rue de la Renardière	La Héronnière
Le Petit Neuville	37360 SEMBLANCAY	37110 AUTRECHE
86200 NUEIL SOUS FAYE		

M. Etienne SARAZIN
Représentant la LPO Touraine
148, rue Louis Blot
37540 SAINT CYR SUR LOIRE

M. Philippe SIMOND
Représentant la SEPANT
Les Vigneaux
37220 RILLY SUR VIENNE

M. Michel DURAND
Représentant la SEPANT
7 allée du Muguet
37170 CHAMBRAY LES TOURS

q) un représentant de l'artisanat

Titulaire
M. Bernard BEAUCHET
Chambre de métiers et de l'artisanat
36-42 route de Saint-Avertin
37200 TOURS

1^{er} suppléant
M. James DOISEAU
Chambre de métiers et de
l'artisanat
36-42 route de Saint-Avertin
37200 TOURS

2^{ème} suppléant
M. Gérard BERROIR
Chambre de métiers et de
l'artisanat
36-42 route de Saint-Avertin
37200 TOURS

r) un représentant des consommateurs

Titulaire
(représentant de l'Association Force
Ouvrière Consommateurs de Touraine)

M. Yves MARINIER
25, rue des Halles
37000 TOURS

1^{ère} suppléante
(représentant de l'Association
Force Ouvrière Consommateurs de
Touraine)
Mme Liliane DERUELLE
2, Rue des Abeilles
37000 TOURS

2^{ème} suppléant
(représentant de l'Association
Force Ouvrière Consommateurs de
Touraine)
M. Philippe MOREAU
Les Petites Roches
37220 PANZOULT

s) deux personnes qualifiées

M. Edouard GUIBERT
Président du Comité d'Orientation
sur l'Installation et la Transmission
Oizay
37600 BRIDORE

M. François DESNOUES
4 Roche Piche
37500 LIGRE

Article 2 : Les membres de la commission sont nommés jusqu'au 8 juillet 2015.

Tout membre de la commission qui, au cours de son mandat, décède, démissionne ou perd la qualité au titre de laquelle il a été désigné est remplacé pour la durée du mandat restant à courir.

Article 3 : L'arrêté du préfet d'Indre-et-Loire du 27 juin 2012 portant nomination des membres de la commission départementale d'orientation de l'agriculture est abrogé.

Article 4 : Le secrétaire général, le directeur départemental des territoires sont responsables, chacun en ce qui le concerne, de l'application du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture d'Indre-et-Loire.

Fait à Tours, le 18 mars 2013
Jean-François DELAGE